

RAPPORT D'ACTIVITE

BUREAU POUR LA TUNISIE ET L'ALGERIE

„ Quelle nouvelle politique de la ville ? ”

Séminaire

Programm / programme: VD Prog Naher Osten-Nordafrika (N10000000V)
Projekt / project: VD Lpj Tunesien (N12000000V)
Teilprojekt / sub-project: VD Lpj Tunesien EM (N12020000V)
Maßnahme / measure: BM16-032 Seminar Hin zu einer neuen Politik für die Stadt

Date: 10 février 2016 **Lieu :** Hôtel The Regency Gammarth **Pays:** Tunisie

Objectif: Cette rencontre constitue la première d'une série de séminaires visant à alimenter la réflexion stratégique quant à l'étude « Quelle Tunisie dans dix ans ? ». Il s'agissait d'amener les acteurs concernés à poser un diagnostic consensuel de l'état des lieux et à identifier les options stratégiques ouvrant la voie à la ville de demain.

Coûts: 4000,000 EUR

Nb. de participants: 120

Numéro de l'activité: BM16-032

Rapport:

Le séminaire « Quelle nouvelle politique de la ville ? » organisé par l'ITES avec le concours de la fondation allemande Konrad Adenauer Stiftung a réuni une centaine de participants de haut niveau représentant divers acteurs publics et la société civile.

L'approche du séminaire fondée sur la participation active des acteurs visait à obtenir une liste cohérente et hiérarchisée des facteurs de changement souhaitables susceptibles d'influencer la politique de la ville en Tunisie à l'horizon 2025.

Cependant, inscrite dans une dynamique qui s'est élargie bien au-delà des frontières nationale, l'expérience tunisienne a fini par se voir impliquée, bien malgré elle, dans des situations plus complexes ; la question politique s'est engloutie dans des débats théologico-politiques vieux de plusieurs siècles.

I. Allocution de bienvenue

Dans son allocution de bienvenue, M. Hatem Ben Salem, Directeur Général de l'ITES, a situé le séminaire dans le contexte général du pays marqué par l'enracinement du processus démocratique et la recherche de nouvelles approches en mesure de soutenir le développement économique et social. Il a en outre situé le séminaire dans le processus d'élaboration de l'étude stratégique décennale engagée par l'ITES. Cette rencontre constitue la première d'une série de séminaires visant à alimenter la réflexion stratégique quant à l'étude « Quelle Tunisie dans dix ans ? ». Il s'agissait d'amener les acteurs concernés à poser un diagnostic consensuel de l'état des lieux et à identifier les options stratégiques ouvrant la voie à la ville de demain.

II. Séance plénière

La première séance plénière du séminaire a comporté un panel introductif des grandes problématiques relatives à la politique de la ville. Le panel était composé de trois éminents experts en la matière : Mme Henda Gafsi, M. Taieb Houidi et M. Fethi Ennaifer.

Six questions ont été débattues par ce panel :

1. Quelle nouvelle politique de la ville ? La Tunisie a-t-elle une politique de la ville ? Quelles en sont les grands traits ?
2. Pourquoi est-il important de rénover la politique urbaine en Tunisie aujourd'hui ?
3. Quand on aborde la politique de la ville on ne peut pas ne pas parler de décentralisation. La constitution de janvier 2014 a consacré un chapitre entier à la gouvernance locale : y trouve-t-on les préalables (ou les assises) d'une nouvelle politique de la ville ?
4. L'un des constats les plus marquants de la révolution était celui des disparités régionales : quel rôle peut jouer l'Etat dans la perspective d'une approche territoriale de développement socio-économique, qui soit intégratrice et plus équitable ?
5. Notre pays a-t-il les moyens d'une nouvelle politique urbaine, intégratrice et durable ? Quels sont ces moyens ?
6. Que faudrait-il changer dans les institutions, les modes de gouvernance et les pratiques ? Quels sont les facteurs clés de changement dans les dix à vingt prochaines années ?

S'en est suivi un riche débat avec l'assistance, de nombreux experts interpellant les trois panelistes sur les grands axes de leurs interventions. A l'issue du panel et du débat général, cinq points de conclusion se dégagent :

1. Placer les enjeux sociaux au centre des préoccupations de la politique de la ville ;
2. Insérer la ville dans une approche plus globale de développement territorial et inclusif ;
3. Repenser les institutions en charge de la politique urbaine dans le cadre de la transition vers une gouvernance décentralisée ;
4. Adapter la politique aux moyens dont dispose l'Etat ;
5. Elargir le dialogue avec les acteurs et les parties prenantes.

III. Travaux en ateliers

Les travaux en ateliers ont porté sur quatre thématiques centrales :

- a. Réseau de ville et développement régional
- b. Planification et développement urbains
- c. La gestion urbaine
- d. Le rôle des acteurs

Dans chacun des ateliers, les participants ont pu approfondir les discussions sur les questions évoquées dans le panel introductif. Ils ont été amenés à identifier les facteurs de changement souhaitables et nécessaires, puis à hiérarchiser ces facteurs de changement tout en formulant des propositions d'actions et des mesures concrètes.

1. Les inerties

a) Axe 1 : Réseau de ville et développement régional

- Centralisation de la mise en œuvre de la politique de la ville ;
- Corrélation entre le niveau de développement et la faiblesse ou la force de l'armature urbaine ;
- Blocage du système administratif ;
- Découpage administratif inadéquat ;
- Difficultés de la mise en œuvre du plan d'aménagement urbain ;
- Développement urbain anarchique ;
- Impact spatial des politiques sectorielles soulevant ainsi le déficit de coordination ayant pour conséquence les surcoûts économiques (mobiliser les investissements pour faire face aux différents dysfonctionnements de la ville, étalement urbain, quartiers populaires qui nécessitent les programmes de réhabilitation...) ;
- Faiblesse des capacités au niveau local et régional afin d'appliquer les orientations en matière de planification territoriale ;
- Absence de politiques foncières pour la mise en œuvre des options d'aménagement du territoire ;
- Absence d'un fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire ;
- Absence de politique de l'habitat ;
- Répartition déséquilibrée de la population (macrocéphalie de la capitale, densification du littoral, dispersion de l'habitat...) ;
- Absence de l'intercommunalité ;
- Ambiguïté de la notion de région ;
- Identification des mesures nécessaires pour renforcer la compétitivité des villes ;
- Faiblesse économique des villes.

b) Axe 2 : Planification et développement urbains

- Des instruments de maîtrise et d'encadrement de l'urbanisation: SNAT- SDA-PAU ;
- Des instruments de mise en œuvre variés: PIF- PAD- PRF ;
- Des opérateurs nombreux: agences, concessionnaires, promoteurs, etc. ;
- Des investissements importants réalisés dans tous les secteurs de la ville ;

Ceci induit une maîtrise difficile du développement et du fonctionnement des villes. Celles-ci sont caractérisées par la prédominance d'une planification sectorielle, une réalisation sectorielle des investissements et une faible coordination. Ceci se traduit par:

- Un développement non maîtrisé de l'habitat et la multiplication des quartiers d'habitat spontané, la construction de l'habitat individuel au gré des opportunités foncières, l'intervention des opérateurs publics obéit à des logiques propres (foncières, commerciales, techniques...), des difficultés de maîtrise du foncier et une faible capacité de production des opérateurs publics...
- Un étalement important de l'urbanisation.
- Une congestion des centres villes et l'apparition de centres secondaires contribuant davantage à l'étalement de la ville.
- Des difficultés dans les transports et les déplacements.

2. La ville souhaitée

- Faut-il synchroniser entre l'échelle de la planification (SDA) et celle de la réalisation? Comment améliorer la coordination entre les nombreux acteurs?
- Il y a lieu de s'interroger sur les équilibres urbains : centre/périphérie, ville centres/communes de banlieue; équilibres économiques, de populations, d'équipements et de standards...
- Interrogation sur les déséquilibres sociaux: mixité sociale, mixité de l'habitat, développement des quartiers pauvres.
- La sécurité devient de plus en plus importante. Quelle place occupera-t-elle dans les fonctions urbaines ?
- Comment intégrer la démocratie locale dans la conception et la gestion de la ville ? ;
- La question des transports se pose tant pour le raccordement de la ville au reste du territoire que pour la gestion de la circulation et de la mobilité urbaine: quels choix et quels arbitrages.
- Comment considérer les besoins d'amélioration de la ville au quotidien : la qualité des espaces de vie et de travail, l'aménagement des espaces publics, la constitution des centralités et l'amélioration de l'urbanité des quartiers ;
- Comment faire évoluer les collectivités locales dans leur perception de la ville, afin de passer d'une préoccupation par la fourniture et la gestion des services, vers une logique de projets de développement ;
- Peut-on réussir le projet de développement urbain sans s'appuyer sur le développement économique ? ;
- Vers quelles formes urbaines allons-nous ? Quelle perception de l'étalement? Cherche-t-on l'uniformité ou la complémentarité entre des secteurs urbains ? Quel mode de gestion urbaine et à quelle échelle doit-elle s'exercer : la ville, l'agglomération ou la métropole ?...
- Peut-on admettre l'étalement urbain comme un fait et considérer que l'enjeu réside dans la recherche des solutions à apporter aux déséquilibres et à la marginalité des quartiers ou dans le choix de villes nouvelles ?
- Vers quelle société urbaine évolue-t-on : Une ville éclatée ou une ville inclusive et solidaire, quels modes de vie, de travailler, d'habiter, de se déplacer, de gérer le temps libre... ?
- Quelles attentes des urbains des nouvelles technologies de communication ? Quels engagements à préserver l'environnement? Quelle est la place de l'emploi ?

- Quel avenir pour les centres historiques, les quartiers sous-intégrés, les centres-villes, la requalification urbaine ? ;
- Comment prévenir l'habitat spontané ? ;
- Comment construire une vision ou un modèle de ville ?.

3. Les facteurs de changements et les actions recommandées

a) Réseau de ville et développement régional

- Confier à l'aménagement du territoire la place qu'il mérite dans la dynamique de développement régional. Dans ce cadre, le schéma directeur d'aménagement du territoire national doit être considéré comme un cadre de cohérence et une référence au cours de l'élaboration des plans quinquennaux de développement économique et social à l'échelle centrale, régionale et locale ;
- Pour contrecarrer la répartition déséquilibrée de la population sur le territoire, il convient de créer des pôles d'équilibre à l'intérieur du pays fortement équipées pour compenser le poids et l'attractivité importante des métropoles du littoral et créer une dynamique vertueuse de développement régional ;
- Adapter le cadre juridique, réglementaire, institutionnel (renforcer le comité interministériel de l'aménagement du territoire), technique et financier aux nouvelles orientations ;
- Développer la coordination entre les différents secteurs à vocation territoriale ;
- Appuyer une gouvernance locale pour une ville durable ;
- Valoriser les expériences, études, recherches en matière d'armature urbaine et développement régional.

b) Planification et développement urbains

N°	Les facteurs de changement	Les actions à mettre en œuvre
1	portage politique et gouvernance urbaine	Révision et redistribution du rôle des acteurs
2	Le système de financement	Mobiliser les ressources pour le développement urbain et les collectivités territoriales
3	La réglementation	Mettre au point des dispositifs législatifs, juridiques et réglementaires adaptés
4	La participation citoyenne	Définir le cadre et les modalités de participation des citoyens
5	Une approche globale des enjeux territoriaux	Définir la place et le rôle de la ville dans la politique l'aménagement du territoire
6	La mobilité urbaine	Intégrer la fonction de transport (tous modes confondus) dans la conception et le fonctionnement de la ville
7	La compétitivité des villes	Améliorer les performances des villes: VRD, services, sécurité, qualité de l'environnement, transport, loisirs, formation....
8	Une approche environnementale	Intégrer une approche du développement durable dans la planification et la gestion de la ville: les formes urbaines, la construction, l'énergie, le transport, la pollution.....
9	La dimension sécurité	Actions préventives multiformes: les lieux de travail, la dimension sociale, le résidentiel, les lieux publics....
10	Le management institutionnel	Mise place des institutions appropriées et les ressources humaines qualifiées

c) La gestion urbaine

N°	FACTEURS DE CHANGEMENT	ACTIONS A ENTREPRENDRE
1	Politique de l'emploi adaptée aux différents contextes locaux et régionaux	Formation et encadrement spécifiques afin d'améliorer les aptitudes professionnelles de la population peu éligible actuellement, pour bénéficier des programmes institutionnels de formation et d'emploi.
		Etablissement d'un guide arts et métiers
		Mise en place d'une politique de gestion rationnelle et durable des ressources naturelles
		Développement de l'infrastructure primaire de manière à désenclaver les zones éloignées.
		Identification et gisement d'opportunité d'emploi
2	Bonne gouvernance et transparence	Approche participative
		Mise en œuvre d'un processus adapté de gestion et d'audit
		Gestion par objectif avec obligation de résultats
3	Développement des TIC 4 all	Mise à jour des données
		Développement de sites web
		Mise en place de l'infrastructure requise
		Encouragement des chercheurs et universitaires pour le développement d'outils
		Elaboration d'une plate forme de communication
4	Volonté politique territoriale	Mise en place d'un système adapté de fiscalité locale
		Révision du dispositif législatif et réglementaire
		Définition d'un plan de marketing de la ville
		Mise à niveau des services environnementaux y compris santé et sécurité
5	Accès gratuit aux installations sportives et culturelles	Prise en charge pour un fonds local
		Doter la ville d'une infrastructure adéquate
		Diversification des ressources de financement

d) Le rôle des acteurs

-Coordination et synchronisation entre les différents acteurs et intervenants dans la politique de la ville surtout pour les grands projets ;

- Revoir le rôle des CPL par rapport aux citoyens ;
- Renforcer l'approche participative ;
- Renouer la confiance entre les citoyens et les institutions ;
- Assurer la communication et la sensibilisation des acteurs et des citoyens ;
- Optimiser les délais de réponse, de validation et d'approbation des administrations

- Créer des agences urbaines régionales ;
- Réviser la réglementation en matière de gestion et de maîtrise foncière ;
- Assurer une conception urbaine et architecturale spécifique pour chaque ville, agglomération ou espace urbain ;
- Insertion des PAU dans les plans régionaux (SDA) ;
- Minimiser les déplacements inter et intra ville ;
- Assurer la mixité sociale et fonctionnelle lors de la conception de l'espace urbain ;
- Mobiliser les moyens pour la mise en œuvre des PAU ;

-Créer une organisation locale unique représentant la société civile (associations, ONG, citoyens,.....) ;

-Une vision stratégique :

- Appuyer la planification stratégique des villes ;
- Instaurer des cellules de veille prospective dans toutes les institutions ;

-Les moyens logistiques :

- Instaurer un système d'information (SIG) actualisé (règlementation urbaine, réalisation, projets, gestion,.....)
- Assurer une adéquation entre les RH, compétences et finances au niveau régional et local en fonction des objectifs et de l'étalement urbain.

VI. Restitution

Les principaux axes de conclusion qui se dégagent du séminaire peuvent être résumés comme suit :

- Au niveau politique et institutionnel : parfaire l'intégration et la coordination des politiques, stratégies, plans et programmes. Il a été recommandé de réanimer la haute commission interministérielle d'aménagement du territoire et de la planification urbaine ;
- Engager le processus de décentralisation tout en développant les capacités des collectivités locales d'une part et en veillant à l'unité de l'Etat et à la cohérence d'ensemble des politiques et des programmes nationaux et locaux d'autre part ;
- Favoriser les approches participatives citoyennes tout en renforçant les capacités des institutions de l'Etat ;
- Intégrer dans la politique de la ville les questions sociales, économiques et environnementales.